



## SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2024-28

### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 21 octobre à 9 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 14 octobre 2024.

#### DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER, M. François PATIER, M. Yves GARY, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Julien BOUNIE  
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Francis COMBY, Mme Frédérique MEUNIER  
Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Jean-Claude FOUCHÉ  
C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise CAYRE  
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe VIDAU, M. Henri SOULIER, Mme Alexandra DOUSSAUD  
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal COSTE, Mme Pascale BOISSIERAS  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe NAUCHE, M. Pascal CAVITTE, Mme Anabelle REYDY, M. Valéry ELOPHE  
Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE  
C.C.I. du Lot : M. Jean HUGON

#### DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Philippe VIDAU, Mme Sylvie LORENZON représentant M. Henri SOULIER, M. Eddie MARCOS représentant Mme Alexandra DOUSSAUD  
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY donne pouvoir à M. François PATIER

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Groupe de travail « Développement des lignes aériennes » : désignation des membres

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Le contrat d'objectifs pour l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne adopté par délibération en date du 9 septembre 2019 fixe les objectifs que le syndicat et chacun de ses membres se sont fixés pour la période 2019-2023.

L'axe 1 du contrat a pour objet de disposer d'une stratégie de développement cohérente afin de favoriser la desserte et le désenclavement du territoire par le réseau aérien. L'action 1.4 cible le développement de l'offre de lignes touristiques notamment internationales. Il est ainsi prévu de débattre et valider par le syndicat les régions cibles qui en sont issues afin de prospecter en conséquence les compagnies pertinentes pour l'ouverture de lignes.

Afin de mener à bien cette action, le comité syndical a créé le 15 janvier 2021 un groupe de travail « développement des lignes aériennes » conformément à l'article IV.4 du règlement intérieur adopté par le comité syndical le 17 décembre 2020.

Ce groupe de travail est composé de 11 membres comprenant un délégué titulaire pilote de ce groupe de travail.

Par délibération n°2023-22 en date du 19 décembre 2023, le comité syndical a complété la composition du groupe de travail développement des lignes suite à la démission de M. Raphaël Daubet,

Considérant que par courrier en date du 7 août 2024, la préfecture du lot a accepté la démission de la Présidence de CAUVALDOR de M. Christophe Proença,

Un poste de membre du groupe de travail développement des lignes est ainsi vacant.

Vu la désignation des délégués titulaire et suppléant décidée par le bureau de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne ( CAUVALDOR) le 7 octobre 2024,

Considérant l'installation ce jour des nouveaux délégués du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac ;

Il est proposé au comité syndical de désigner un nouveau membre concernant le poste vacant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Désigne** un membre du groupe de travail :
  - Jean-Claude FOUCHÉ

Et **dit** qu'il sera piloté par Alexandra DOUSSAUD, délégué titulaire.

Et **dit** qu'à compter de ce jour, la composition du groupe de travail « Développement des lignes aériennes » est la suivante :

- MM Julien Bounie, Yves Gary, François Patier  
Philippe Vidau, Christian Pradayrol CABB
- MM Francis Comby, Jean-Jacques Delpech CD 19
- Monsieur Philippe Nauche CRNA
- Madame Françoise Cayre CCI 19
- Monsieur Jean-Claude FOUCHÉ CAUVALDOR

piloté par Madame Alexandra Doussaud, déléguée titulaire.

- **Donne** pouvoir à Monsieur le Président pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Président



Julien BOUNIE